RCS : PONTOISE
Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1993 B 01193
Numéro SIREN : 391 661 295
Nom ou dénomination : SA FRANCIS FAYOLLE

Ce dépôt a été enregistré le 29/07/2019 sous le numéro de dépôt 9829

CORREGE CONSULTING

[redacted]

9829

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PONTOISE

29 JUIL. 2019

SOCIETE FRANCIS FAYOLLE

S.A. au capital de 2 400 000 €
30 rue de l'égalité,
95230 SOISY SOUS MONTMORENCY

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2018

Vincent CORREGE
5 rue des Bateliers
94170 LE PERREUX SUR MARNE
Commissaire aux comptes
Membre de la Cie Régionale de PARIS

50, avenue Louis Luc
94600 CHOISY LE ROI
Commissaire aux comptes
Membre de la Cie Régionale de PARIS

SOCIETE FRANCIS FAYOLLE

S.A. au capital de 2 400 000 €
30 rue de l'égalité,
95230 SOISY SOUS MONTMORENCY

A l'Assemblée Générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FRANCIS FAYOLLE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.
Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note de l'annexe sur les règles et méthodes comptables expose les principes retenus pour la présentation des comptes. Dans le cadre de mon appréciation de ces règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le

caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et je me suis assuré de leur correcte application.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

1. Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

2. Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Directoire consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Au Perreux sur Marne le 11 juin 2019

Vincent CORREGE
Commissaire aux comptes

A Choisy le Roi le 11 juin 2019

Jean Michel HELENNE
Commissaire aux comptes

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2018	31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	15 000		15 000	15 000
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	152 198	90 797	61 401	
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	106 957 546		106 957 546	113 287 765
Créances rattachées à des participations	453 203		453 203	742 104
Autres titres immobilisés				101 530
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	**107 577 947**	**90 797**	**107 487 150**	**114 146 399**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	1 307 804		1 307 804	901 198
Autres créances	1 264 110		1 264 110	3 822 851
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				500 000
(dont actions propres :)				
Disponibilités	1 925 171		1 925 171	1 734 768
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	3 638		3 638	44 845
ACTIF CIRCULANT	**4 500 723**		**4 500 723**	**7 003 661**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**112 078 670**	**90 797**	**111 987 873**	**121 150 060**

Rubriques			31/12/2018	31/12/2017
Capital social ou individuel	(dont versé :	2 400 000)	2 400 000	2 400 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :	)		
Réserve légale			240 000	240 000
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours		)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes		)	97 792 827	96 952 007
Report à nouveau				
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			1 606 361	840 820
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées			114 670	540 205
CAPITAUX PROPRES			**102 153 858**	**100 973 032**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques			34 703	
Provisions pour charges				
PROVISIONS			**34 703**	
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			59 785	1 153 204
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs		)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			150 946	162 567
Dettes fiscales et sociales			415 036	147 489
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			9 173 544	18 713 768
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance				
DETTES			**9 799 312**	**20 177 028**
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL			**111 987 873**	**121 150 060**

Compte de résultat

Rubriques	France	Exportation	31/12/2018	31/12/2017
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services		1 106 600	1 106 600	593 100
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS		**1 106 600**	**1 106 600**	**593 100**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			938 205	736 806
Autres produits			5 388	1
		PRODUITS D'EXPLOITATION	**2 050 193**	**1 329 908**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			582	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			1 203 584	1 153 062
Impôts, taxes et versements assimilés			120 968	151 300
Salaires et traitements			562 379	489 119
Charges sociales			327 976	277 636
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			8 898	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			24 506	26 986
		CHARGES D'EXPLOITATION	**2 248 893**	**2 098 103**
		RESULTAT D'EXPLOITATION	**-198 699**	**-768 196**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			1 321 379	1 266 494
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			167 815	103 025
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				2 486 583
Différences positives de change			482	27
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			23 313	
		PRODUITS FINANCIERS	**1 512 989**	**3 856 130**
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			220 940	148 335
Différences négatives de change			7	487
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
		CHARGES FINANCIERES	**220 947**	**148 822**
		RESULTAT FINANCIER	**1 292 042**	**3 707 308**
		RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**1 093 343**	**2 939 112**

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		96
Produits exceptionnels sur opérations en capital	6 432	6 647
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	425 535	1 036 715
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**431 967**	**1 043 457**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	37 291	540
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	578	3 401 964
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		481
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**37 869**	**3 402 985**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**394 098**	**-2 359 527**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-118 920	-261 235
TOTAL DES PRODUITS	**3 995 150**	**6 229 495**
TOTAL DES CHARGES	**2 388 789**	**5 388 675**
BENEFICE OU PERTE	**1 606 361**	**840 820**

Les comptes de l'exercice 2018 sont présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-2 et suivants du Plan Comptable Général 2014. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/1983 ainsi que des règlements ANC 2014-03 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La préparation des états financiers nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs futures sont susceptibles de différer de ces estimations.
Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes périodes ultérieures affectées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.
Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations sont exclus du coût de revient des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.
Les taux pratiqués sont les suivants (L = linéaire ; D = dégressif ; E = exceptionnel)

Matériel de transport durée d'amortissement : 6 ans L

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Elles sont constituées de la marque FAYOLLE.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les actifs financiers sont essentiellement constitués par :

- les titres de participation et autres titres.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat de ces titres ainsi que des frais d'acquisition. A chaque clôture, une dépréciation est constituée lorsque la valeur brute des titres est supérieure à l'estimation de la valeur d'utilité des titres concernés. Cette estimation est calculée sur la base d'informations prévisionnelles, des perspectives d'avenir et des rendements futurs des sociétés détenues.

Le montant global de 107 404 183,37 € se décompose en 106 957 546,31 € de titres et 446 637,06 € de créances sur participations.

Une reprise pour dépréciation des titres de nos filiales a été constatée pour l'année 2018 pour un montant de 2.256.906,44 €.

STOCKS

Néant

PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan sont constituées par les amortissements dérogatoires sur frais d'acquisition des titres sur 5 ans.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont constituées lorsque la Société a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle devra faire face à une sortie de ressources au profit de ce tiers sans contrepartie. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

ENGAGEMENTS ENVERS LES SALARIES

Les salariés de la Société peuvent percevoir des indemnités lors de leur départ à la retraite. Les engagements de retraite et assimilés au titre des indemnités de fin de carrière au 31 décembre 2018 ont été évalués par une méthode statistique.

Le calcul se fait individu par individu. L'engagement de la Société est constitué de la somme des engagements individuels.

Les engagements envers les salariés ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information en engagements hors bilan.

DETTES

Les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

DISPONIBILITES

Les disponibilités sont composées de liquidités sur des comptes courants bancaires, de valeurs mobilières de placement, de dépôts à terme.

CREDIT D'IMPOT

Les entreprises qui justifient de dépenses remplissant les critères requis bénéficient d'un crédit d'impôt qui peut être imputé sur le montant de l'impôt sur les sociétés.
Ce crédit d'impôt est comptabilisé dans le poste "impôt sur les sociétés".

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE a pour objet le financement et l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement recherche et innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés et de reconstitution de leurs fonds de roulement (art.244 quater C du CGI). Il vient contribuer au renforcement des fonds propres de la société.

La Société ne bénéficie pas du CICE au titre de l'exercice 2018.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

CONSOLIDATION

La SA Francis Fayolle est la société consolidante du groupe Fayolle.

INTEGRATION FISCALE / VENTILATION IMPOT

La SA Francis Fayolle est tête d'un groupe fiscal constitué avec l'ensemble des filiales qui respectent les critères requis.

Le boni d'intégration s'élève à 118 920,00 euros et vient compenser la charge d'impôt nulle sur l'exercice.

EFFECTIF

L'effectif moyen retenu est de 21 personnes.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	15 000		
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport	81 899		70 299
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**81 899**		**70 299**
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	116 286 775		242 768
Autres titres immobilisés	101 530		
Prêts et autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**116 388 305**		**242 768**
TOTAL GENERAL	**116 485 204**		**313 067**

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			15 000	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn.,matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport			152 198	
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			**152 198**	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations		9 118 795	107 410 749	
Autres titres immobilisés		101 530		
Prêts et autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		**9 220 325**	**107 410 749**	
TOTAL GENERAL		**9 220 325**	**107 577 947**	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales,agenc.,aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport	81 899	8 898		90 797
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**81 899**	**8 898**		**90 797**
TOTAL GENERAL	**81 899**	**8 898**		**90 797**

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
FRAIS ETBL							
AUT. INC.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre				425 535			-425 535
TOTAL				425 535			-425 535

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Provisions et dépréciations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	540 205		425 535	114 670
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	**540 205**		**425 535**	**114 670**
Provisions pour litiges		34 703		34 703
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		**34 703**		**34 703**
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	2 256 906		2 256 906	
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	**2 256 906**		**2 256 906**	
TOTAL GENERAL	**2 797 112**	**34 703**	**2 682 442**	**149 373**

Dotations et reprises d'exploitation	34 703
Dotations et reprises financières	2 256 906
Dotations et reprises exceptionnelles	425 535

Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations	453 203	453 203	
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 307 804	1 307 804	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	41 743	41 743	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	1 202 969	1 202 969	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	19 399	19 399	
Charges constatées d'avance	3 638	3 638	
TOTAL GENERAL	**3 028 755**	**3 028 755**	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	59 785	59 785		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	150 946	150 946		
Personnel et comptes rattachés	25 484	25 484		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	92 154	92 154		
Etat : impôt sur les bénéfices	100 532	100 532		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	153 421	153 421		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	43 445	43 445		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	9 074 401	9 074 401		
Autres dettes	99 143	99 143		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	**9 799 312**	**9 799 312**		

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Charges à payer

Compte	Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
40810000	FOURNISSEURS FACTURE	141 822,00	159 942,00	-18 120,00
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		**141 822,00**	**159 942,00**	**-18 120,00**
AUTRES DETTES				
45580000	ASSOCIES C/CT INTERE	8 561,57	9 548,29	-986,72
46860000	CHARGES A PAYER	99 143,35	134 709,97	-35 566,62
TOTAL AUTRES DETTES		**107 704,92**	**144 258,26**	**-36 553,34**
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
42820000	DETTES PROVISIONNEES	25 483,84	17 697,60	7 786,24
43820000	CHARGES SOCIALES S/C	14 408,56	9 595,64	4 812,92
43860000	AUTRES CHARGES A PAY		12 402,51	-12 402,51
44820000	CHARGES FISCALES SUR	5 438,25	3 776,67	1 661,58
44860000	ETAT CHARGES A PAYER	27 409,19	18 922,00	8 487,19
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		**72 739,84**	**62 394,42**	**10 345,42**
TOTAL CHARGES A PAYER		**322 266,76**	**366 594,68**	**-44 327,92**

Charges et produits constatés d'avance

Compte	Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
48600000	CHARGES CONSTATEES D	3 637,72	44 844,66	-41 206,94
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		**3 637,72**	**44 844,66**	**-41 206,94**

Produits à recevoir

Compte	Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CREANCES RATTACH.A PARTICIPATIONS				
26780000	INTERETS COURUS	6 565,56	7 336,32	-770,76
TOTAL CREANCES RATTACH.A PARTICIPATIONS		**6 565,56**	**7 336,32**	**-770,76**
AUTRES CREANCES				
43870000	PRODUITS A RECEVOIR		2 700,07	-2 700,07
44870000	ETAT PRODUITS A RECE	1 202 968,56	1 103 798,46	99 170,10
46870000	PRODUITS A RECEVOIR	2 484,03		2 484,03
TOTAL AUTRES CREANCES		**1 205 452,59**	**1 106 498,53**	**98 954,06**
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		**1 212 018,15**	**1 113 834,85**	**98 183,30**

Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	1 518 360			1,58
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Engagements financiers donnés et reçus

Engagements donnés						
Catégories d'engagements	Total	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
INDEMNITES RETRAITES	24 860					24 860
TOTAL	**24 860**					**24 860**

Engagements reçus						
Catégories d'engagements	Total	Accordés par				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
TOTAL						

Engagements réciproques						
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
TOTAL						

Filiales et participations

Dénomination	forme juridique	SIREN	Adresse	% de détention
FILIALES (plus de 50%)				
AB PARCS SOMEBA	SAS	422382614	30, rue de L'Egalité 95230 SOISY SOUS MONTMORENCY	100,00
SORBA	SARL	349932210	14, rue Franics de Pressencé 92800 PUTEAUX	100,00
SANET	SAS	696980176	ZA D'Outreville 60540 BORNEL	74,70
ALLIANCE ENTREPRISE	SAS	602055386	23, rue Jean Jacques Rousseau 93400 SAINT OUEN	100,00
DESPIERRE	SAS	738206325	Chemin de Pontoise 95300 ENNERY	100,00
SNT	SAS	321563959	Chemin de Pontoise 95300 ENNERY	100,00
FAYOLLE CANADA INC	SA	NEQ 1163520589	1655, rue de Beauhanois Ouest MONTREAL (QUEBEC) H4N1J6	99,99
DES LANDES DE BOISSY	SCI	382828028	19, ZA des Quatre Vents 95650 BOISSY L'AILLERIE	100,00
APPLIC SOL	SA	334336120	19, ZA des Quatre Vents 95650 BOISSY L'AILLERIE	100,00
FAYOLLE ET FILS	SA	623720208	30, rue de L'Egalité 95230 SOISY SOUS MONTMORENCY	100,00
RCP-F	SA	309541811	30, rue de L'Egalité 95230 SOISY SOUS MONTMORENCY	100,00
FILLOUX	SAS	509541170	5, avenue des Cures 95580 ANDILLY	100,00
MASC	SARL	538612938	30, rue de L'Egalité 95230 SOISY SOUS MONTMORENCY	100,00
ENT DE TRX FAYOLLE ET FILS	SARL	501639165	30, rue de L'Egalité 95230 SOISY SOUS MONTMORENCY	100,00
AUBUSSON BRICOLAGE	SA	331563924	ZI du Mont 23200 AUBUSSON	97,03
PARTICIPATIONS (10 à 50 %)				
PHILIPPON	SARL	718203235	7, avenue des Cures 95580 ANDILLY	43,30
LIBAG	SCI	514280254	14, avenue des Cures 95580 ANDILLY	30,00
SOTRAMAT	SARL	778126912	Chatelus Malvaleix 23200 AUBUSSON	50,00
NEREV	SARL	400187951	14, avenue des Cures 95580 ANDILLY	20,00
AUTRES TITRES				
CARTHERA	SAS	5200004607	47, boulevard de l'Hopital 75651 PARIS	5,00

FRA - SA FRANCIS FAYOLLE
30 r. de l'Egalité
95230 SOISY SOUS
MONTMORENCY

Résultat des 5 derniers exercices

Date d'arrêté	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	2 400 000	2 400 000	2 400 000	2 400 000	2 400 000
Nombre d'actions					
- ordinaires	1 518 360	1 518 360	1 518 360	1 518 360	18 518 360
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 106 600	593 100	606 200	629 475	642 040
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	1 070 804	-2 943 233	-2 767 408	-1 330 087	-5 198 332
Impôts sur les bénéfices	-118 920	-261 235	-415 046	-448 740	-563 254
Participation des salariés					
Dot. Amortissements et provisions	-416 637	-3 522 818	-2 620 288	-1 372 244	-3 470 317
Résultat net	1 606 361	840 820	267 926	490 897	-1 164 760
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	0,78	-1,77	-1,55	-0,58	-0,25
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	1,06	0,55	0,18	0,32	-0,06
Dividende attribué	0	0	0	0	0
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	5	5	5	5	5
Masse salariale	562 379	489 119	636 677	633 068	738 771
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	327 976	277 636	356 606	356 083	375 324

SA FRANCIS FAYOLLE
Société anonyme au capital de 2 400 000 Euros
Siège social : 30 rue de l'Egalité - 95230 SOISY S/MONTMORENCY
391 661 295 RCS PONTOISE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

L'an deux mille dix-neuf et le 26 juin à 17 heures les actionnaires de la Société FRANCIS FAYOLLE se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social sur convocation faite par le Directoire.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance à laquelle sont annexés les pouvoirs des actionnaires représentés et les formulaires de vote par correspondance.

M. HELENNE et M CORREGE, Commissaires aux comptes régulièrement convoqués, sont également présents.

M. Francis FAYOLLE préside la séance en sa qualité de Président du Directoire.

M. C.CHAILLIE et Mme Isabelle LEGRAND, les deux actionnaires, présents et acceptant, représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre de voix, sont appelés comme scrutateurs.

M. Bruno FAYOLLE est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent le nombre d'actions requis pour la tenue de l'assemblée tant sous sa forme ordinaire qu'extraordinaire.

En conséquence, l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- Feuille de présence à l'assemblée ;
- Pouvoirs des actionnaires représentés par des mandataires ;
- Formulaires de vote par correspondance ;
- Copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires ;
- Rapport de gestion du Directoire
- Rapport du Conseil de Surveillance
- Comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018
- Rapports du Commissaire aux comptes ;
- Texte des projets de résolutions proposées par le Directoire à l'assemblée.

Puis le Président déclare que tous les documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, devant être communiqués aux actionnaires, ont été tenus à leur disposition, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit, dans les conditions légales, aux demandes de communication dont elle a été saisie.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Directoire ;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 et suivants du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et des comptes consolidés; quitus aux Directoire et Conseil de Surveillance
- Affectation du résultat ;
- Fixation du montant des jetons de présence ;

Le Président donne lecture du rapport du Directoire, du Conseil de Surveillance et des rapports des Commissaires aux comptes.
Puis, le Président ouvre la discussion.

Un débat s'instaure entre les actionnaires.
Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Première Résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports de gestion du Directoire, du rapport du Conseil de Surveillance et du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

> Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, l'Assemblée prend acte que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 6592€ au titre des charge non déductible visés par l'article 39-4 du CGI..

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution

L'Assemblée générale décide d'affecter le résultat positif de l'exercice s'élevant à 1 606 361 € au compte « autres réserves » qui sera porté en conséquence à 99 399 188 €.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

EXERCICE	DIVIDENDE EN EUROS	Dividende éligible à la réfaction de 40 %
2015	0	0
2016	205 000	205 000
2017	0	0

Troisième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, approuve les comptes consolidés au 31 décembre 2018 ainsi que les opérations transmises dans ces comptes ou résumées dans le rapport sur la gestion du groupe inclus dans le rapport de gestion.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, sur les conventions relevant de l'article L.225-38 et suivants du code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, soumise à un droit de vote auquel les actionnaires intéressés, n'ont pas participé, est adoptée à l'unanimité.

Cinquième Résolution

L'assemblée Générale décide de fixer le montant des jetons de présence relatifs aux membres du conseil de Surveillance à la somme de 35 000€

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 18 heures 30.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

LE PRESIDENT
Francis Fayolle

LE SECRETAIRE
Bruno FAYOLLE

LES SCRUTATEURS

Claude Chaillié

Isabelle Legrand

SA FRANCIS FAYOLLE
Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 2 400 000 Euros
Siège social 30 rue de l'Egalité - 95230 SOISY S/MONTMORENCY
391 661 295 RCS PONTOISE

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 26 AVRIL 2019

Le vingt-six avril deux mille dix-neuf, à 11h30 heures, le Conseil de Surveillance s'est réuni au siège social sur convocation de son Président, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018
- Arrêté des termes du rapport transmis à l'Assemblée
- Questions diverses.

Sont présents et ont signé le registre de présence :

Messieurs Claude Chaillié, Gilbert Dallais et Antoine Butin

La séance est présidée par Mr Claude Chaillié, Président du Conseil.

Le Président constate que la moitié au moins des membres en fonction est présente et que le Conseil peut donc valablement délibérer.

Monsieur Jean Michel HELENNE, commissaire aux comptes est absent et excusé.

EXAMEN DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Le Conseil procède à l'examen des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2018, de l'inventaire, du bilan et l'annexe, du compte de résultat, ainsi que des comptes consolidés.

Le Président précise que les comptes annuels et consolidés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes d'établissement que les années précédentes.

De la même manière le Conseil prend connaissance du rapport de gestion annuel et du rapport de groupe.

Une discussion s'engage alors entre les membres sur les principaux sur ces comptes.

Plus personne ne demandant la parole, le Conseil décide d'approuver les comptes transmis par le Directoire en l'état.

Il est ensuite procédé à la rédaction du rapport qui sera transmis à l'Assemblée Générale.

FIXATION DES JETONS DE PRESENCE

Il est décidé d'allouer les jetons suivants :

- Monsieur Claude Chaillié : 35 000 €

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et en l'absence de questions diverses, la séance est close à 12H30.

Le Président
Claude Chaillié

SA FRANCIS FAYOLLE
Société anonyme à directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 2 400 000 Euros
Siège social 30 rue de l'Egalité
95230 SOISY S/MONTMORENCY
391 661 295 RCS PONTOISE

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Madame, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale mixte annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

Le chiffre d'affaires de la Société, principalement constitué de prestations effectuées pour ses filiales, s'élève à 1 106 600 € contre 593 100 € en 2017.

Après comptabilisation des charges d'exploitation de l'exercice à hauteur de 2 248 893 € contre 2 098 103 € précédemment, le résultat d'exploitation ressort déficitaire à (198 699) €.

Parmi les points significatifs de l'exercice, il y a lieu de mentionner :

- Les produits financiers pour 1 512 989 € qui sont constitués des dividendes reçus des filiales pour 1 321 379 €, le solde étant constitué d'intérêts et produits assimilés.

- Les charges financières s'élèvent à 220 947€ essentiellement constituées d'intérêts et charges financières.

Le résultat courant avant impôt ressort à 1 093 343 €

- Les produits exceptionnels ressortent à 431 967 € composés essentiellement de reprises sur provisions antérieures.
Notre résultat exceptionnel ressort donc en positif à 394 098 €.

Après prise en compte du total des produits de 3 995 150 €, du total des charges de 2 388 789 €, de l'impôt sur les bénéfices de (118 920) €, notre résultat net ressort bénéficiaire à hauteur de 1 606 361€.

Le total du bilan est de 111 987 873 € au 31 décembre 2018.

L'actif net s'élevant à 102 153 858 €, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 107 487 150 €, le fonds de roulement ressort à (5 333 292) €.

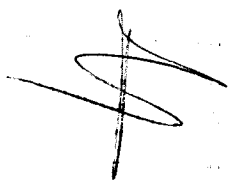

SITUATION DE LA SOCIETE A LA DATE DU PRESENT RAPPORT

Cette année encore la structure financière de notre société est demeurée solide avec une situation nette confortable et un endettement faible, au regard de nos capitaux propres.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Dans un contexte économique global peu favorable, nous poursuivons nos activités avec un souci permanent d'amélioration de notre rentabilité.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Le tableau des filiales et participations est annexé au bilan. Nous vous rappelons la situation et l'activité de nos principales filiales qui a été la suivante durant l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

- SOCIETE FAYOLLE ET FILS SA

Le chiffre d'affaires H.T. réalisé est de 76 887 652 € contre 92 370 050 € pour l'exercice précédent.

Les produits d'exploitation ressortent à 81 130 496 €. Après comptabilisation des charges d'exploitation de l'exercice à 78 781 930 €, le résultat d'exploitation ressort positif à 2 348 565 €.
Notre résultat courant avant impôt ressort à 3 055 648 €.
Nous enregistrons des produits exceptionnels pour – 82 968 € et des charges exceptionnelles pour 2 510 773 €, principalement constituées des dotations exceptionnelles sur amortissement et provisions.

En conséquence le résultat exceptionnel est négatif de 2 593 741 €.

Le total des produits est de 82 086 749 € et le total des charges s'élève à 81 624 843 €, notre résultat net ressort positif de 461 907 € contre 3 138 826 € pour 2017.

L'actif net s'élevant à 17 123 425 €, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 9 532 042 €, le fonds de roulement ressort à 7 591 383 €.

Au 31 décembre 2018, le total du bilan était de 61 147 815 €.

- SOCIETE SANET SAS

La société a réalisé un chiffre d'affaires de 15 018 175 € pour 14 163 582 € en 2017.

Après comptabilisation des charges d'exploitation de l'exercice à 15 046 503 €, le résultat d'exploitation ressort bénéficiaire à 755 021 €.

Le total de produits s'élevant à 15 833 273 € et celui des charges à 15 247 333, le résultat net est positif de 585 941 €.

L'actif net s'élevant à 8 758 629 €, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 5 984 551, le fonds de roulement ressort à 2 774 078 €.

- SOCIETE BUTIN SEDIC SAS

La société a réalisé un chiffre d'affaires de 10 807 491 € contre 9 853 462 € précédemment.

Après comptabilisation des charges d'exploitation de l'exercice à 11 094 156 €, le résultat d'exploitation ressort déficitaire de (23 841) €.

Le total de produits s'élevant à 11 075 500 € et celui des charges à 11 074 670 €, le résultat net est positif de 830 €.

L'actif net s'élevant à 4.414 815 €, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 4 333 632 €, le fonds de roulement ressort à 81 183 €.

- SOCIETE ALLIANCE ENTREPRISE SAS

Notre société a réalisé un chiffre d'affaires de 2 910 213 € en diminution par rapport à l'exercice 2017 , lequel était de 3 910 081 €.

Après comptabilisation des charges d'exploitation de l'exercice à hauteur de 3 015 483 €, le résultat d'exploitation ressort déficitaire à 6 684 €.

Notre total des produits s'élevant à 3 030 537 € et celui des charges à 3 038 211 €, le résultat net est négatif de (7 673) €.

L'actif net s'élève à 527 772 €, après déduction des immobilisations nettes de 75 693 €, le fonds de roulement ressort à 452 079 €.

- SOCIETE DESPIERRE SAS

Notre société a réalisé cette année un chiffre d'affaires de 7 671335 € en augmentation de 951 083 € par rapport à 2017, lequel était de 6 721 252 €.

Après comptabilisation des charges d'exploitation de l'exercice pour un montant de 7 592 884 €, le résultat d'exploitation ressort bénéficiaire à 209 948 €.

Avec des produits financiers de 19428 € minorés par des charges financières de 962 €, le résultat financier ressort en positif à 18466 € et notre résultat courant présente un solde positif de 228 414 €.

Compte tenu d'un résultat exceptionnel de (10 574) € et de l'impôt sur les bénéfices de 50 683 €, le résultat net ressort bénéficiaire à 167 158 €.

Le total du bilan s'élève à 4589 090 € composé à 54 % par nos capitaux propres.

L'actif net s'élève à 2 479 170 €, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 373 366 €, le fonds de roulement ressort à 2 105 804 €.

- SOCIETE FILLOUX SAS

Le chiffre d'affaires s'est élevé au cours de l'exercice 2018 à 13 228 615 € contre 11 011 692 € en 2017 en progression de 20 %.

Après comptabilisation de produits d'exploitation de 12 852 132 € et des charges d'exploitation de 12 324 596 € le résultat d'exploitation ressort bénéficiaire à 527 536 €.

Le CICE 2018 s'est élevé à 63 555 €

Des charges financières de 30 711€, font apparaitre un résultat financier négatif du même montant

Le résultat courant avant impôts est positif de 496 825 €.

Après prise en compte du total des produits à 12 853 882 € et du total des charges de 12 481 131 €, notre résultat net est positif à hauteur de 372 751 €.

L'actif net s'élevant à 2 091 072 €, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 3 306 777 €, le fonds de roulement ressort à (1 215 705) €.

Au 31 décembre 2018, le total du bilan était de 7 954 215 €.

- SOCIETE SNT SAS

Notre société a réalisé lors de l'exercice écoulé un chiffre d'affaires de 1 952 952 € contre 2 010 895 € lors de l'exercice 2017.

Après comptabilisation des charges d'exploitation de l'exercice à 1 908 043 €, le résultat d'exploitation ressort positif à 14 892 €.

Avec des produits financiers de 15 501 €, le résultat financier est positif pour le même montant, permettant de dégager un résultat courant avant impôts de 30 393 €.

Ainsi notre résultat net ressort bénéficiaire à hauteur de 30 391 €.

Au 31 décembre le total du bilan atteint 2 045 747 €.

L'actif net s'élevant à 1 390 065 €, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 117 505 €, le fonds de roulement ressort à 1 272 560 €.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues intègrent les modifications liées aux règlements CRC 2004-06 et 2002-10 relatifs aux immobilisations. Des informations complémentaires sur les principes comptables retenus sont reprises dans les annexes présentées avec nos comptes.

EVENEMENTS SURVENUS APRES LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun évènement significatif n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre activité orientée vers la gestion et les prises de participation n'induit pas de politique spécifique en matière de recherche et de développement

PRISES DE PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES – PRISES DE CONTROLE

Conformément aux dispositions des articles L 233-6 et L 247-1 du Code de Commerce, nous vous informons que notre société n'a pris aucune participation significative.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat positif de l'exercice s'élevant à 1 606 361 € au compte « autres réserves » qui serait porté en conséquence à 99 399 188 €.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

EXERCICE	DIVIDENDE PAR ACTION EN EUROS	Dividende éligible à la réfaction de 40 %
2015	0	0
2016	205 000	205 000
2017	0	0

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous indiquons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge un montant 6 592 € au titre des charges non déductibles fiscalement visés par l'article 39-4 du CGI.

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, al. 3 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société.

CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport sur les comptes annuels de vos Commissaires aux comptes et de leur rapport spécial sur les conventions visées aux articles L 225-38 et s. du Code de commerce.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS OU DES CLIENTS

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

	Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour *(indicatif)*	1 à 30 j.	31 à 60 j.	61 à 90 j.	91 j. et plus	Total (1 j et+)	0 jour *(indicatif)*	1 à 30 j.	31 à 60 j.	61 à 90 j.	91 j. et plus	Total (1 j et +)
A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	7					1	16					25
Montant total des factures concernées TTC en K€	9					0	1276		16		15	31
% du montant total des achats TTC de l'exercice	0,71											
% du chiffre d'affaires de l'exercice							57		0,7		0,7	1,4
B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues												
Montant total des factures exclues en K€												
C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou légal - c. com. art. L. 441-6 ou L. 443-1)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : X Délais légaux :						Délais contractuels : X Délais légaux :					

COMPTES CONSOLIDES

Au 31 décembre 2018, le périmètre de consolidation du groupe comprenait les sociétés reprises sur le tableau joint.

Les principaux chiffres (en milliers d'euros) de nos comptes consolidés sont les suivants :

- Le chiffre d'affaires s'élève à 476 696 K€ contre 391 295 K€ en 2017.
- Les charges d'exploitation se sont élevées à 453 563 K€ contre 381 733 K€ l'exercice précédent. Après un résultat financier déficitaire de 47 K€, un résultat exceptionnel de (2 844) K€ , un impôt sur les sociétés de 4 049 K€ et une dotation aux amortissements des écarts d'acquisition de 685 K€, nous obtenons un résultat consolidé bénéficiaire de 14 788 K€ contre 3 417 K€ l'exercice précédent.
  Ce résultat se décompose en un résultat groupe bénéficiaire de 14 013 K€ et un résultat hors groupe de 776 K€.
  Nos capitaux propres s'élèvent à 78 934 K€ contre 66 009 K€ en 2017.

Les données chiffrées de nos filiales françaises vous ont été fournies ci-dessus.

Nous vous présentons ci-après les données relatives à notre sous-groupe Canada :

- SOCIETE FAYOLLE CANADA INC. :
Les résultats présentés sont les résultats consolidés en dollar canadien

Le chiffre d'affaires H.T. réalisé est de 449 220 587 $CAD contre 354 913 993 $CAD pour l'exercice précédent.

Après comptabilisation des charges d'exploitation de l'exercice s'élevant à 24 760 268 $CAD, le résultat d'exploitation ressort à 20 626 615 $CAD.

Le résultat net ressort à 15 549 096 $CAD.
Les capitaux propres s'élevant à 78 812 356 $CAD, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 48 825 622 $CAD, le fonds de roulement ressort à 29 986 734 $CAD.

Nous vous demandons conformément à l'article L225-100 du Code de Commerce de bien vouloir approuver les comptes consolidés.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont proposées
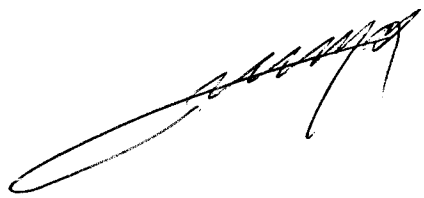
Le Président du Directoire